

A propos des anciennes postes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Roy et Le Paule; un Suisse, *Berthoud* auquel on doit les progrès les plus remarquables de l'horlogerie astronomique.

Avant de terminer ce petit aperçu historique, nous devons dire un mot d'une invention très importante, qui a donné aux horloges, pendules et chronomètres une régularité de marche que jamais on n'aurait osé espérer; c'est celle des *compensateurs*.

On avait remarqué que les horloges tendaient à avancer en hiver et à retarder dans les chaleurs de l'été. La physique vint expliquer ce phénomène en découvrant les lois de la dilatation des métaux. Elle reconnut que tous les métaux s'allongent ou se dilatent par la chaleur, et se retirent par le froid; elle alla jusqu'à déterminer la quantité dont ces métaux s'allongent suivant le degré de chaleur et suivant leur nature.

On a trouvé par exemple que le fer et le cuivre s'allongent, pour un même degré, le fer comme 6 et le cuivre comme 9.

On vit alors clairement pourquoi les horloges avançaient en hiver: le froid, raccourcissant la tige du pendule, précipitait son mouvement. Profitant de ces données, on appliqua au pendule une combinaison de plusieurs barres, les unes d'acier et les autres de laiton, disposées de manière à ce que l'effet dû à la dilatation des premières se trouvât compensé par la dilatation, en sens inverse, des secondes. Par cet artifice ingénieux, la véritable longueur du pendule reste toujours la même dans toutes les variations de température.

Encore une pétition!

Où s'en vont les choses d'antan? Où êtes-vous passées, antiques coutumes de nos pères, si pleines de charme, si naïves souvent; vous dont l'ancienneté était marquée d'un cachet d'originalité? Il semblait que notre petit pays les garderait plus longtemps que d'autres, mais, hélas! ce siècle est utilitaire et égalitaire à tous égards, aussi place aux innovations, aux réformes, et reléguons au vieux fer tout ce qui ne rapporte rien!

Avez-vous jamais passé, cher lecteur, un mercredi après-midi, sur la place de la Riponne, vers deux heures environ? Oui, n'est-ce pas? Et là vous vous êtes arrêté, sûrement, pour regarder défiler nos *cadets*, musique en tête, se rendant en Beaulieu, pour y faire « l'Exercice ».

Si, dans les rangs de ces petits soldats, vous avez un fils, un ami, un parent, et même sans cela, vous les suivez d'un regard ému. Ils ont l'air si braves, si fiers, si bien pénétrés de leur rôle.

Et les fillettes, qui se sont échappées de la maison pour voir passer le petit ami dont on recevra la carte de bal pour la Fête du Bois, se tiennent au passage du cortège et rougissent bien fort quand elles reçoivent un gentil salut militaire! Il est si joli dans son uniforme; n'est-ce pas quel air martial cela lui donne!

Braves petits cadets! dans un an ou deux, vous aussi serez passés à l'état de souvenir. Plus d'uniforme, plus de musique militaire, plus de *petite guerre* dans les plaines du Loup. Ce sont les flemmards qui triomphent et aussi les mamans qui veulent élever leur fils dans du coton: « Ce pauvre chéri! pense donc, il revenait si fatigué, si échauffé; et il fallait encore faire des devoirs après ça! »

Celles qui ne sont pas contentes, par exemple, ce sont les demoiselles. Voyez-vous cette Fête du Bois sans cadets! Qui jouera la diane sous leur fenêtre pour indiquer que le temps est beau et que la fête aura lieu? Qui tirera du canon pour annoncer leur arrivée au bois?

Sûrement, Messieurs les grands conseillers n'ont pas songé à toutes ces graves choses, quand ils ont voté la suppression, ô cher corps des cadets!

Si seulement les femmes avaient le droit de vote, c'est là que les choses se passeraient autrement.

Mais, j'y songe, il reste une chose à faire, mesdemoiselles, pétitionnons! Vous savez, on connaît les pétitions, au Grand Conseil, et il paraît que cela a du poids puisque on en fait tant!

Donc, c'est entendu, nous allons nommer un comité qui arrangera notre affaire, et nous pourrions encore crier: « Vive le corps des cadets de la ville de Lausanne! » M. J.

C'est à une main féminine que nous devons le charmant article qui précède. En lui faisant nos sincères compliments, nous nous plaisons à espérer qu'à l'avenir elle voudra bien consacrer, de temps en temps, quelques lignes au *Conteur*.

Les illettrés dans l'armée française.

Le journal *La France* publie un intéressant article sur les illettrés dans l'armée française. Nous extrayons les passages suivants:

« Vous en douteriez-vous? Malgré le développement considérable donné à l'instruction publique on trouve encore aujourd'hui beaucoup d'illettrés parmi les jeunes hommes, et c'est au régiment que le décompte s'en établit le plus facilement. Francisque Sarcey me montrait l'autre jour un rapport de capitaine instructeur, d'après lequel il y aurait, dans certains régiments, 36 illettrés sur 240 soldats environ.

» Sur ces 36 illettrés, cinq ou six épellent sans pouvoir lire et avec une difficulté extrême. Tous les autres ignorent les principes les plus élémentaires de la lecture, et il faut huit mois, paraît-il, d'un travail assidu et de leçons données par de zélés professeurs, pris parmi les soldats appartenant au corps enseignant, pour leur apprendre à lire et à écrire à peu près convenablement.

» A tous?

» Oh! non pas! Sur cent soldats entrés illettrés au régiment, il en reste une dizaine sur qui le maître s'est escrimé en vain. Et ceux-là ne sont pourtant pas des crétiens puisqu'ils apprennent très bien les exercices militaires. Mais ils restent illettrés.

» Et Francisque Sarcey me disait, après m'avoir fourni ces détails:

« — C'est une chose qui paraît bizarre et presque inexplicable. Quoi! il y a donc des hommes qui, sans être nés idiots, ont la tête si dure qu'il est absolument impossible de leur apprendre cette petite chose qui semble si simple: lire et écrire? Cette petite chose, hélas! n'est pas si simple qu'on le croit. Ce qui nous en dissimule l'horrible difficulté c'est que nous l'avons apprise à l'âge où le cerveau est tendre et la mémoire souple. Et combien de temps avons-nous mis à cette étude? Personne ne le saurait dire. C'est goutte à goutte que cette connaissance nous a été versée. Nous est-il possible de nous rappeler au juste à quel moment de notre vie nous avons su lire? Cela nous est venu lentement, jour à jour, après d'innombrables leçons et, souvent, après des torrents de larmes versées. Mais, l'homme étant fait, c'est le diable pour enfoncer, dans une cervelle que la nature et l'âge ont durcie, cette science si effroyablement complexe. J'ai eu, moi qui vous parle, un valet de chambre entre les mains, et qui était arrivé à sa quarantième année sans savoir lire. »

A propos des anciennes postes.

Voici quelques communications intéressantes qu'on a bien voulu nous faire à l'occasion de la publication de notre brochure sur le *Bon vieux temps des diligences*:

Monsieur,

J'ai eu connaissance d'une bonne partie de ce qui fait l'objet de votre publication sur le bon vieux temps des diligences. Je suis âgé de 73 ans, et mes

parents ont été pendant longtemps, depuis 1827, entrepreneurs du transport des postes. Mon père et mon oncle faisaient l'office de postillons de Montpreveyres à Lucens; mais ils conduisaient étant à cheval. Il n'y avait pas de grandes guides; ce n'est que depuis le 1^{er} juillet 1838 qu'on a commencé à conduire au moyen de celles-ci, depuis le siège. Et avant cette époque, il n'y avait pas de freins mécaniques aux voitures, mais seulement des sabots, pour les fortes rampes. *Un de vos abonnés.*

On nous a adressé, en outre, à titre de curiosité, un bulletin délivré par le bureau des postes de Berne, pour un voyage de Berne à Neuchâtel. Il est ainsi conçu:

Bulletin délivré à MM. Lajoux.

Départ du 1^{er} août 1839, à cinq heures du matin.

Pour deux places de Berne à Neuchâtel

somme payée L. 8

Guides aux postillons (sans autre pour-boire) L. 9

Puis, sur une étiquette rouge collée au coin de ce bulletin, on lit:

Pour être éveillé, on peut se faire inscrire au Bureau des Voyageurs.

D'un autre côté, on nous écrit de Genève:

« Ayant beaucoup voyagé en Suisse avant les chemins de fer, votre petit ouvrage m'a beaucoup intéressé. Je me rappelle entre autres qu'étant parti de Genève un dimanche matin, 12 décembre 1854, à midi, j'arrivai à Hérissau, le mardi soir, après avoir été en diligence jusqu'à Zurich, de là, en bateau jusqu'à Utznach, en diligence jusqu'à Lichtensteig, et en traîneau jusqu'à Hérissau.

» Au retour, pour cause de neige fraîche, nous avons mis 28 heures de Berne à Genève.

» Mais quels braves conducteurs nous avions à cette époque! — Ils sont probablement aussi braves maintenant, seulement on ne les voit plus guère si on ne traverse pas les Alpes.

» La vie de diligence était presque une vie de famille; chacun s'ingéniait à être agréable aux voisins, et l'on s'amusait autrement qu'en chemin de fer. Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faille en revenir au vieux mode de locomotion, mais il est bon d'en fixer le souvenir, et il aurait été regrettable que votre livre ne parût pas. » C. R.

Enfin, un de nos lecteurs nous communique le renseignement suivant:

» Jusque vers 1840, il n'y avait pas d'autre communication postale entre Oron et Lausanne qu'un messager qui faisait le voyage une fois par semaine avec son petit char. Il partait ordinairement d'Oron le vendredi, dans la nuit, et revenait le samedi ou le dimanche, avec les paquets et les lettres. »

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vallentin.

V

« — Vous croyez donc, dis-je à mon guide, que les Bohémiens ont remporté de ces lieux des trésors enfouis dans la tour? »

« — Les uns disent que oui, les autres que non. Ce qui m'en ferait douter, c'est que, avant leur arrivée, un seigneur de Milan avait acheté la tour de Gourze, comme eux, je le crois, dans la pensée de s'enrichir. Il se nommait Jean de Cantoro (*). Il s'était placé sous le patronage de Saint-Maurice, qu'il croyait le saint le plus accrédité du pays. Je ne sais s'il trouva ce qu'il cherchait; mais assurément il ne trouva pas le bonheur, dont la cupidité ne connaît pas le chemin.

» Il avait une fille, si belle, si sage, qu'elle ravissait tous les cœurs. La voix de cette enfant était un chalumeau, à travers lequel le

(*) Un noble Milanais, Jean de Canturio, acheta, en effet, le fief de Gourze, en 1397, de l'évêque Guillaume de Monthonnex; il n'y fit qu'un court séjour et se retira à Saint-Maurice, s'il faut en croire la tradition.